

Faire fonctionner
le trinôme de pôle :
clarifier les rôles, décider
ensemble et piloter une
dynamique collective



FORMATION EXPERTE

larelevesante.fr

Faire fonctionner le trinôme de pôle : clarifier les rôles, décider ensemble et piloter une dynamique collective



DURÉE
2 jours (14h)



MODALITÉ
Intra



FORMAT
Présentiel



TARIF
Sur devis



SESSIONS 2027
Sur demande



POURQUOI CETTE FORMATION

Le trinôme de pôle réunit le chef de pôle, le cadre supérieur de santé et le cadre administratif de pôle autour d'une responsabilité commune : organiser le fonctionnement du pôle, mobiliser les ressources et décliner les orientations de l'établissement au plus près des équipes.

Dans la pratique, les différences de cultures professionnelles, les zones de recouvrement entre fonctions, la multiplicité des priorités et les arbitrages quotidiens peuvent fragiliser la cohérence de la gouvernance.

Cette formation permet de clarifier les rôles, de structurer les modalités de coordination et d'installer un fonctionnement collectif plus lisible et durable. Le chef de pôle organise le fonctionnement du pôle avec les équipes médicales, soignantes, administratives et d'encadrement ; le contrat de pôle fixe pour sa part les objectifs et les moyens du pôle.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de :

- Clarifier les rôles, responsabilités et périmètres de décision de chaque membre du trinôme
- Structurer des modalités de coordination et d'arbitrage efficaces
- Harmoniser les messages et les priorités auprès des équipes du pôle
- Réguler les désaccords de manière constructive et professionnelle
- Formaliser une feuille de route et des règles de fonctionnement partagées



POUR QUI

Public · Chefs de pôle — Cadres supérieurs de santé de pôle — Cadres administratifs de pôle

Prérequis · Exercer au sein d'un même pôle ou être appelé à constituer un trinôme de pôle

Accessibilité · Accessible aux personnes en situation de handicap

Financement · Plan de formation, OPCO, ANFH



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Intervenant · Chef de pôle, cadre supérieur de santé ou cadre administratif de pôle expérimenté

Responsable scientifique · Pr. Aiham Ghazali — Chef de service hospitalier, adjoint au chef de pôle — Expert en coordination médico-soignante et pilotage



MÉTHODES

- Apports contextualisés
- Analyse de pratiques à partir des situations vécues par le trinôme
- Études de cas issues de la vie des pôles
- Ateliers de co-construction



LIVRABLE

Charte de fonctionnement du trinôme de pôle
— Un support opérationnel comprenant la répartition des rôles, les règles de décision, les rituels de coordination, les priorités partagées et les modalités de régulation



ÉVALUATION

- Auto positionnement amont/aval
- Validation du plan d'action
- Questionnaire de satisfaction



LE PROGRAMME

1 Clarifier les fondements du trinôme de pôle

- Rôle du chef de pôle, du cadre supérieur de santé et du cadre administratif de pôle
- Articulation entre pilotage médical, soignant, administratif et médico-économique
- Responsabilités partagées et responsabilités propres
- Zones de chevauchement, attentes implicites et risques de désalignement

Atelier Cartographier les rôles, interfaces et zones de friction du trinôme

2 Structurer la coordination et la prise de décision

- Identifier les décisions relevant du trinôme, d'un membre ou d'un arbitrage institutionnel
- Organiser les temps de coordination : fréquence, ordre du jour, données utiles et suivi des décisions
- Préparer les arbitrages concernant l'activité, les ressources, les projets et l'organisation
- Sécuriser la traçabilité des décisions et la circulation de l'information

Atelier Traiter une situation complexe de pôle et formaliser une décision partagée

3 Faire converger les priorités et les messages

- Traduire le projet de pôle et les orientations institutionnelles en priorités opérationnelles
- Articuler activité, qualité des soins, ressources humaines et contraintes médico-économiques
- Construire un tableau de bord partagé et utile à la décision
- Harmoniser les messages auprès des chefs de service, cadres et équipes

Atelier Formaliser les priorités et les indicateurs de pilotage du trinôme

4 Réguler les désaccords et installer un fonctionnement durable

- Distinguer désaccord de fond, tension organisationnelle et conflit relationnel
- Maintenir une légitimité réciproque face aux équipes
- Prévenir les messages contradictoires et les conflits triangulaires
- Formaliser les règles de fonctionnement et les rituels de pilotage du trinôme

Atelier Élaborer la charte de fonctionnement et la feuille de route du trinôme



La Relève SANTÉ

Conditions générales de vente

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités de vente des prestations de formation de la société LA RELÈVE. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV.

FORMATIONS INTRA-ÉTABLISSEMENT

Prestations sur mesure pour un groupe de collaborateurs d'un même Client

Validation et Calendrier (INTRA)

- L'accord est formalisé par la signature d'une convention de formation
- La signature de la convention de formation vaut bon de commande et implique l'acceptation des présentes conditions.
- Les dates sont fixées d'un commun accord entre LA RELÈVE et le Client.

Annulation et report (INTRA)

- Toute demande d'annulation ou de report doit être formulée par écrit au moins 20 jours ouvrés (du lundi au vendredi, hors jours fériés) avant le début de la formation.
- En cas d'annulation moins de 20 jours ouvrés avant la date prévue, une indemnité forfaitaire égale à 100 % du montant total est due.
- Toute demande de report intervenant à moins de 20 jours ouvrés est assimilée à une annulation et donne lieu à la facturation de l'indemnité de 100 %.
- Les frais de déplacement ou d'hébergement déjà engagés par LA RELÈVE restent dus par le Client, quel que soit le délai d'annulation.

FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENT

Sessions regroupant des participants issus de structures différentes

Inscription et annulation (INTER)

- L'inscription est validée à réception du bulletin d'inscription signé.
- Une convention de formation et une convocation sont adressées avant le démarrage de la formation.
- Annulation par le Client :
 - Plus de 20 jours ouvrés avant le début : sans frais
 - Moins de 20 jours ouvrés avant le début, absence ou abandon : 100 % du montant est dû
 - Le Client peut remplacer un participant par un autre profil adapté jusqu'au début de la formation, sous réserve d'en informer LA RELÈVE par écrit.

Tarifs et modalités de paiement (INTER)

Les tarifs par participant sont indiqués dans le programme de formation.

Sauf mention contraire :

- Les prix sont exprimés en euros net de taxes
- La facturation est réalisée à l'issue de la formation

Le prix comprend : la participation à la formation, les supports pédagogiques, les pauses (le cas échéant)

Les repas restent à la charge des participants.

DISPOSITIONS COMMUNES

Accessibilité

LA RELÈVE s'engage à étudier toute situation de handicap afin d'adapter les modalités pédagogiques, techniques et organisationnelles.

Un contact dédié peut être mobilisé pour accompagner les participants dans leurs démarches.

Modalités de paiement

- Le tarif est défini dans la convention.
- Tout paiement après l'échéance entraîne des pénalités de 1,5 fois le taux d'intérêt légal

Sauf mention contraire :

- la facturation est réalisée à l'issue de la formation
- le règlement est exigible à réception de la facture, sans escompte

Le règlement est effectué par virement bancaire.

La facture est adressée par voie électronique et accompagnée des certificats de réalisation.

Nature des indemnités

Les sommes perçues en cas d'annulation ou de report tardif sont des indemnités forfaitaires. Elles ne peuvent être imputées sur le budget de formation du Client ni faire l'objet d'une demande de financement auprès d'un OPCO.

Annulation ou report par LA RELÈVE

LA RELÈVE se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de force majeure (maladie du formateur, défaillance technique) ou d'effectif insuffisant. Les sommes versées sont alors remboursées ou reportées sur une session ultérieure, sans indemnité supplémentaire.

Sous-traitance

LA RELÈVE se réserve la faculté de confier l'exécution de la formation à des sous-traitants ou formateurs partenaires de son choix, tout en restant garant de la qualité pédagogique.

Propriété intellectuelle et captation

Les supports sont la propriété exclusive de LA RELÈVE. Toute reproduction ou diffusion est interdite. L'enregistrement audio/vidéo des sessions est formellement prohibé.

Données personnelles (RGPD)

Les données sont collectées pour la gestion administrative et pédagogique. Conformément au RGPD, les droits d'accès et de rectification s'exercent via : contact@larelevesante.fr

Clients Particuliers

Le Client finançant lui-même sa formation dispose d'un délai de rétractation de 20 jours ouvrés.

«Restaurez la capacité d'agir de vos équipes»



Devis sous 48h



01 89 62 59 49



contact@larelevesante.fr